



INTERCO'
OUTRE-MER

13^E CONFÉRENCE

PROGRAMME

sous réserve de modification

intercommunalité
+ communes

JOUER COLLECTIF
pour le **TERRITOIRE**

Du 23 au 26 juin 2025

Flux Sables d'Olonne

 Centre de Congrès des Atlantes

Accueillie par

 les Sables
d'Olonne...
VILLE & AGGLOMÉRATION

UN ÉVÈNEMENT...

... proposé par
Interco' Outre-mer



Il est de tradition au sein de notre association, depuis plus de vingt ans, de tenir certaines de nos Conférences dans l'hexagone. Accueillie aux Sables d'Olonne, par la Ville et l'Agglomération que je remercie chaleureusement, cette 13^{ème} édition nous permettra

de décentrer nos regards et de nous nourrir d'expériences d'autres territoires. Sur un littoral, on ne peut que se comprendre...

Notre conférence 2025 a pour titre « Intercommunalité - communes : jouer collectif pour le territoire ». Des échéances électorales qui approchent, un contexte financier qui se complique, des enjeux sur les territoires qui s'intensifient et se complexifient... qui sûrement nous obligent à penser plus encore collectif.

Je vous espère nombreux, élus des intercommunalités, élus des communes, cadres et partenaires des collectivités à ce congrès des territoires d'Outre-mer qui combinera de l'expertise, des débats, des interventions de personnalités d'univers variés, des visites de sites, des temps conviviaux...

Nul doute que l'esprit d'aventure, d'équipe et de performance toujours présent aux Sables d'Olonne saura nous inspirer. Naviguons ensemble du 23 au 26 juin pour nos territoires dans le sillage des skippers du Vendée Globe !

Lyliane Piquion-Salomé
Présidente d'Interco' Outre-mer

... accueilli aux
Sables d'Olonne

Bienvenue aux Sables d'Olonne !



La Ville de départ du Vendée Globe est heureuse de vous accueillir, élus venus d'Outre-mer et d'Atlantique à l'occasion de cette nouvelle édition du congrès d'Interco' Outre-mer.

Réunis sous le soleil sablais dans notre belle capitale de l'aventure maritime, puisse cet esprit d'entreprise mettre du vent dans nos voiles et inspirer de beaux projets, des actions concrètes pour préserver et valoriser les nombreux atouts de nos bords de mer, dans une dynamique ambitieuse où chaque territoire trouve sa place, afin de dessiner un avenir durable et désirable.

En effet, plus que jamais, il devient essentiel de penser les projets de nos territoires d'exception, qui, de Métropole ou d'Outre-mer, sont à la fois si différents et si semblables par les nombreux enjeux auxquels ils doivent faire face : climatiques, économiques, démographiques...

Nos intercommunalités sont des laboratoires d'innovation. Aussi, je ne puis que souhaiter que ce congrès, à travers nos discussions, soit aussi et surtout l'occasion de partager des expériences, de débattre des meilleures pratiques et de tracer ensemble des pistes pour envisager les solutions de demain.

Yannick Moreau
Maire et président de l'Agglomération des Sables d'Olonne,
président de l'Association Nationale des Élus des Littoraux



UN APERÇU...

LUNDI 23 JUIN

- 12H15 **ACCUEIL PAR LE MAIRE DES SABLES D'OLONNE**
16H30 **VISITE GUIDÉE DE LA VILLE**
19H00 **COCKTAIL DÎNATOIRE À L'INVITATION
DU PRÉFET DE VENDÉE**
DÉPART EN BUS

MARDI 24 JUIN

- 8H15 **ACCUEIL AU CENTRE DE CONGRÈS**
9H00 **ALLOCUTIONS D'OUVERTURE**
9H45 **DISCUSSION INTRODUCTIVE**
11H15 **PAUSE**
11H30 **SÉQUENCE 1**
L'INTERCOMMUNALITÉ DANS SES RELATIONS CONTRACTUELLES ET
STRATÉGIQUES AVEC L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS RÉGIONALES
13H00 **DÉJEUNER SUR PLACE**
14H15 **SÉQUENCE 2**
L'INTERCOMMUNALITÉ EN RÉPONSE AUX ENJEUX DES LITTORAUX ?
16H00 **PRÉSENTATION DU PROJET**
« TERRITOIRE DE DEMAIN-AMI+4° »
17H00 **VISITE DES OPÉRATIONS DE DÉFENSE
CONTRE LA MER**
18H00 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

MERCREDI 25 JUIN

- 8H30 **ACCUEIL ET CAFÉ**
9H00 **SÉQUENCE 3**
QUELLES ÉVOLUTIONS POUR LES FINANCES INTERCOMMUNALES ?
10H30 **PAUSE**
10H45 **SÉQUENCE 4**
L'INTERCOMMUNALITÉ, ANIMATRICE DU TISSU ÉCONOMIQUE
12H45 **DÉJEUNER SUR PLACE**
14H00 **VISITE DE L'ÉQUIPEMENT JOURDAIN**
DÉPART EN BUS
20H00 **DÎNER CONVIVIAL ET LOCAL**

JEUDI 26 JUIN

- 8H30 **ACCUEIL ET CAFÉ**
9H00 **SÉQUENCE 5**
LES PROCHAINES ÉLECTIONS, QUELLES MÉTHODES ?
10H45 **PAUSE**
11H00 **SÉQUENCE 6**
EXPRESSION OUVERTE SUR LA GESTION DE CRISE
12H30 **CLÔTURE**
12H45 **DÉJEUNER SUR PLACE**

...avant de plonger au coeur de la 13^e conférence.

* Retrouvez l'astérisque aux noms des intervenants en attente de confirmation.



LUNDI 23/06

JOUR 1

EN MATINÉE

ARRIVÉE DES CONGRESSISTES AUX SABLES D'OLONNE

12H15 📍 **Institut Sport Océan**

ACCUEIL PAR LE MAIRE DES SABLES D'OLONNE

Cocktail déjeunatoire

DANS L'APRÈS-MIDI

16H30

VISITE GUIDÉE DES SABLES D'OLONNE PAR L'OFFICE DE TOURISME

1h30 - 1.5 km à pied

Des quais animés du port de pêche aux belles demeures du Remblai en passant par les ruelles pleines de charme du quartier maritime du Passage, chaque détour reflète l'identité maritime et balnéaire des Sables. Découvrez comment la pêche, les marins et le développement des bains de mer ont façonné la ville au fil des siècles et développé l'âme sablaise. Une visite guidée pour plonger dans l'histoire de cette ville tournée vers l'océan.

Une balade entre terre et mer pour explorer 800 ans d'histoire... sans oublier l'aventure du Vendée Globe, qui fait vibrer la ville tous les quatre ans !

Un agréable temps d'immersion locale utile à une pleine plongée dans la 13^{ème} Conférence.

EN SOIRÉE

19H00 📍 **La Roche-sur-Yon**

COCKTAIL D'INFORMATION À L'INVITATION DU PRÉFET DE VENDÉE

Départ en bus des hôtels vers la Préfecture de Vendée

MARDI 24/06

JOUR 2

EN MATINÉE

8H15 📍 **Centre de Congrès des Atlantiques**

ACCUEIL ET CAFÉ

9H00

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Accueil par **Yannick Moreau**, maire des Sables d'Olonne, président de l'Agglomération des Sables d'Olonne, président de l'Association Nationale des Élus des Littoraux (ANEL), président de l'Association Vendéenne des Élus du Littoral (AVEL).

Ouverture de la Conférence par **Lyliane Piquion-Salomé**, présidente d'Interco' Outre-mer.

Allocution de **Thani Mohamed Soilihi***, ministre délégué chargé de la Francophonie et des Partenariats internationaux.

9H45**DISCUSSION INTRODUCTIVE**

Cette 13^{ème} édition de la Conférence d'Interco' Outre-mer a pour titre « Intercommunalité – communes : jouer collectif pour le territoire ». Pourquoi ce choix ? Quel sens lui donner alors qu'approchent les échéances électorales locales, alors que s'ouvrira un mandat aux enjeux notamment financiers particuliers, alors que s'intensifient, voire se complexifient, les enjeux de développement et d'aménagement des territoires ?

En présence de :

- **Fred Constant**, haut-fonctionnaire, professeur des universités en science politique et consultant international
- **Olivier Jacob**, directeur général des Outre-mer
- **Sébastien Martin**, président d'Intercommunalités de France, (message vidéo)
- **Yannick Moreau**, maire des Sables d'Olonne, président de l'Agglomération des Sables d'Olonne
- **Lyliane Piquion-Salomé**, présidente d'Interco' Outre-mer

Une ouverture de Conférence enrichie d'une réflexion autour de l'architecture institutionnelle particulière de l'Outre-mer comme levier de développement par **Ferdinand Mélin-Soucramanien**, professeur d'université, président de l'Association des juristes en droit des Outre-mer (AJDOM), président de l'Institut national du service public (INSP).

11H15**PAUSE****11H30****SÉQUENCE 1 : L'INTERCOMMUNALITÉ DANS SES RELATIONS CONTRACTUELLES ET STRATÉGIQUES AVEC L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS RÉGIONALES**

Dans presque tous les domaines de l'action publique les responsabilités et compétences locales rentrent en interface avec celles de la Collectivité régionale et celles de l'État local. Quel regard cependant porter sur ces relations tant sur le champ stratégique que sur l'accompagnement technique ou financier ?

Les conditions sont-elles réunies pour que les territoires puissent bénéficier d'une approche décroisée de leurs enjeux, d'une visibilité financière pluriannuelle pour assurer des politiques d'investissement digne de ce nom, d'une stabilisation des engagements réciproques pour le développement du territoire ... ? On place souvent l'intercommunalité comme pivot des politiques contractuelles territoriales, comme intercesseur avec les Collectivités régionales. Mais à quelles conditions peut-elle l'être ? Pour quels bénéfices ? Pour ses propres compétences ou pour chacune des communes membres ?

Exposé de cadrage par **Romain Briot**, directeur général adjoint, responsable du pôle Cohésion sociale et territoriale d'Intercommunalités de France.

En présence de :

- **Jean-Paul Ferreira**, vice-président de la Collectivité Territoriale de Guyane, vice-président de la Communauté de l'Ouest Guyanais, maire de Awala-Yalimapo
- **Mikidache Houmadi**, vice-président de la Communauté de Petite-Terre, maire de Dzaoudzi-Labattoir (Mayotte)
- **Pierrick Raude**, avocat, Rivière Avocats
- **Ramata Touré**, élue de la Communauté du Nord de La Réunion, adjointe au Maire de Sainte-Suzanne
- **Un représentant** de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)*

13H00**DÉJEUNER SUR PLACE**

DANS L'APRÈS-MIDI

14H15

SÉQUENCE 2 : L'INTERCOMMUNALITÉ EN RÉPONSE AUX ENJEUX DES LITTORAUX ?

Comme de très nombreux territoires d'Outre-mer, l'Agglomération des Sables d'Olonne doit faire face à l'évolution de son trait de côte et assurer une gestion responsable de son littoral par endroit fortement urbanisé. C'est notamment en s'appuyant sur une présentation de ses réalisations ou projets en cours (thalassothermie, mur chasse-mer, ...) mais également de son organisation que pourront être réfléchies d'une part les solutions techniques en matière de lutte contre l'érosion et d'autre part les conditions à réunir pour une intervention publique coordonnée sur les littoraux à la hauteur des enjeux. Comment peut-on « Jouer collectif pour les littoraux » ?

Témoignage de **Steven Sarreau**, directeur général adjoint des services techniques, sur l'organisation et les réalisations de la ville et de l'agglomération des Sables d'Olonne au service des littoraux.

Intervention de **Laurent Gest**, directeur général d'Ecoplage et **Arnaud Ballay**, directeur général adjoint, sur les réponses pouvant être apportées en matière de lutte contre l'érosion, de valorisation des plages et de l'eau de mer. Avec la participation de **Olivier Dauré**, directeur général de Créocéan.

ECOPLAGE est une société française spécialisée dans la mise en place de systèmes de drainage sous les plages de sable. Elle lutte efficacement contre l'érosion côtière tout en valorisant l'eau de mer pour des usages durables. Son procédé innovant permet notamment d'alimenter des unités de dessalement, des piscines d'eau de mer, de chauffer ou climatiser des bâtiments. Depuis 1996, ECOPLAGE allie ingénierie environnementale et transition énergétique au service des zones côtières.

www.ecoplage.fr

Discussion avec **Marcellin Nadeau**, député de Martinique, **Joseph Péraste**, élu de la Communauté du Pays Nord Martinique, maire du Marigot et **Jean-Claude Beaujour** avocat, Harlay Law, sur leurs appréhensions des enjeux littoraux.

16H00

PRÉSENTATION DU PROJET « TERRITOIRES DE DEMAIN-AMI+4° »

La démarche de la Communauté de Tereheamanu (Polynésie Française) pour anticiper les impacts du changement climatique présentée par **Tearii Te Moana Alpha**, président de la Communauté et **Séverine Bes de Berc**, directrice territoriale Outre-mer du Cerema.

17H00

VISITE SUR SITE DES OPÉRATIONS DE DÉFENSE CONTRE LA MER DES SABLES D'OLONNE

Départ à pied depuis le Centre des Atlantes vers le front de mer. Visite commentée des aménagements de défense contre la mer.

18H00 📍 Centre de Congrès des Atlantes

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'INTERCO' OUTRE-MER (adhérents)

EN SOIRÉE

SOIRÉE LIBRE

Une occasion de repos ou de découverte des richesses des Sables d'Olonne. Avec un coucher de soleil tardif (après 22h), le début de la saison touristique se fait sentir dans l'ambiance et l'animation de la ville, ses restaurants, ses bars, sur sa plage, ou encore dans son casino...

JOUR 3

EN MATINÉE

8H30 📍 Centre de Congrès des Atlantes

ACCUEIL ET CAFÉ

9H00

SÉQUENCE 3 : QUELLES ÉVOLUTIONS POUR LES FINANCES INTERCOMMUNALES ?

La Conférence offrira l'occasion d'un point d'actualité approfondi sur la loi de finances 2025 et les complexes conditions d'élaboration des budgets par les intercommunalités. En Outre-mer comme ailleurs, le contexte de tension sur les finances publiques nationales complexifie la visibilité des dotations de l'État vers les collectivités. Vers quels financements se tourner pour maintenir à flot la capacité locale d'investissement public ? Au sein du bloc local, les solidarités financières entre intercommunalité et communes sont-elles amenées à être revues ?

Interventions de **Nicolas Laroche**, responsable du pôle Finances et fiscalité d'Intercommunalités de France et **Hervé Tonnaire**, directeur délégué aux Outre-mer à la Banque des Territoires.

Temps de questions-réponses avec les participants.

10H30

PAUSE

10H45

SÉQUENCE 4 : L'INTERCOMMUNALITÉ, ANIMATRICE DU TISSU ÉCONOMIQUE.

Accueil physique des entreprises (immobilier, ZAE...), soutien à la transmission et la reprise, connaissance du tissu économique, animation de réseaux ou de filières économiques, organisation du commerce de proximité, accompagnement de l'activité touristique ou encore de l'économie sociale et solidaire..., les axes d'intervention de la collectivité locale dans le développement économique de son territoire sont nombreux. Dans le droit, l'intercommunalité est en responsabilité de premier rang. Mais l'efficacité est-elle toujours au rendez-vous ? Comment les entreprises locales perçoivent-elles leurs actions ? L'action est-elle lisible, adaptable et adaptée aux évolutions des marchés ou des modes de consommation, en adéquation avec les impératifs d'adaptation aux enjeux énergétiques et environnementaux... ? Nul doute que dans ce domaine également, la relation intercommunalité-communes est au cœur de l'efficacité.

Exposé de cadrage par **Nicolas Portier**, enseignant à Sciences Po et expert indépendant.

En présence de :

- **Mathieu Dejoux**, délégué général de la Fédération des agences d'attractivité, de développement et d'innovation (CNER)
- **Marc De Nale**, directeur général de PALME
- **Hervé Mariton**, président de la fédération des entreprises des Outre-mer, (FEDOM, message vidéo)
- **Lyliane Piquion-Salomé**, présidente de la commission économique de l'Agglomération Cap Excellence (Guadeloupe)
- **Claude Plénét**, vice-président de la Communauté du Centre Littoral, maire de Rémire-Montjoly (Guyane)

12H45**DÉJEUNER SUR PLACE****DANS L'APRÈS-MIDI****14H00****VISITE DE L'ÉQUIPEMENT JOURDAIN***Départ en bus depuis le Centre de congrès*

Les premières réalisations de Vendée-Eau dans le cadre de son [programme Jourdain](#) : un ambitieux programme de réutilisation, par la création d'unité d'affinage, des eaux usées traitées en station d'épuration. Une logique d'économie circulaire pour une partie de l'eau potable qui permet à la Vendée d'anticiper les importants risques de pénuries d'eau potable en année sèche.

16H30**RETOUR AUX HÔTELS****EN SOIRÉE****20H00** 📍 **Site de La Salorge****DÎNER CONVIVIAL** AUTOUR DES RICHESSES CULINAIRES LOCALES*Dans le charme d'un ancien grenier à sel*

JOUR 4

EN MATINÉE**8H30** 📍 **Centre de Congrès des Atlantes****ACCUEIL** ET CAFÉ**9H00****SÉQUENCE 5 : LES PROCHAINES ÉLECTIONS, QUELLES MÉTHODES ?**

Comment préparer les élections 2026 ? Quelle place donner à l'intercommunalité dans les campagnes électorales locales ? Comment aider à l'appropriation des modes de suffrage ? Comment jouer collectif auprès de la population et des électeurs et rendre lisibles les mécanismes de suffrage, de fléchage ?

Éléments de cadrage par **Eric Landot**, avocat fondateur chez Landot & associés.

En présence de :

- **Christelle Ethève-Vadier**, élue de la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires, adjointe au maire des Avirons (La Réunion)
- **Eugène Larcher**, vice-président de l'Agglomération Espace Sud Martinique, maire de Les Anses d'Arlet
- **Ali Moussa Moussa Ben**, président de la Communauté du Sud (Mayotte)
- **Serge Smock***, président de l'Agglomération du Centre Littoral, maire de Matoury (Guyane)
- **Tearii Te Moana Alpha**, président de la Communauté de Tereheamanu (Polynésie Française)
- **Loïc Tonton***, président de l'Agglomération La Riviera du Levant, maire de la Désirade (Guadeloupe)

10H45**PAUSE**

11H00

SÉQUENCE 6 : EXPRESSION OUVERTE SUR LA GESTION DE CRISE

Le cyclone Chido à Mayotte ou récemment encore le cyclone Garance à la Réunion mettent en lumière les forces et les failles de notre modèle de gestion des crises climatiques. Face à ces événements extrêmes, la coopération entre l'État, les communes et les intercommunalités est une nécessité. Échange à l'aune notamment des témoignages actuels des Mahorais.

- **Florence Bénêteau**, présidente du groupe ELAN
- **Gérard Gavory**, préfet de Vendée ou son représentant
- **Daniel Gibbs**, AMG Consulting, ancien président du conseil territorial de Saint-Martin, ancien député
- **Ali Moussa Moussa Ben**, président de l'association des intercommunalités de Mayotte
- **Charaffoudine Ramadani Toto**, directeur général de la Communauté du Sud (Mayotte)
- **Patrice Selly***, président de la Communauté Réunion Est, maire de Saint-Benoît

12H30

MOT DE CLÔTURE

Lyliane Piquion-Salomé, présidente d'Interco' Outre-mer.

12H45

DÉJEUNER SUR PLACE

À L'INVITATION DES SABLES D'OLONNE

DÉBUT D'APRÈS-MIDI

DÉPART DES CONGRESSISTES



INSCRIPTION

Afin de garantir la participation et faciliter l'organisation logistique, il est recommandé de s'inscrire sans tarder.

Pour vous inscrire, merci de nous retourner le formulaire disponible [en cliquant ici](#) ou en en faisant la demande à l'adresse suivante : contact@interco-outremer.fr

Clôture des inscriptions le 10 juin 2025.

À noter : le lien vers le Google Form associé à l'avant-programme n'est plus actif, mais toutes les inscriptions déjà effectuées via ce lien restent bien valides.



LES SABLES D'OLONNE



TRAJETS (À PIED), EN TEMPS ET EN KM

Gare - Hôtel Vertime :

15 min / 1,1 km

Gare - Hôtel Cœur Marin :

19 min / 1,3 km

Gare - Centre de Congrès des Atlantes :

19 min / 1,4 km

Hôtel Vertime - Centre de Congrès des Atlantes :

20 min / 1,4 km

Hôtel Cœur Marin - Centre de Congrès des Atlantes :

2 min / 0,110 km

Hôtel Vertime - La Salorge :

10 min / 0,750 km

Hôtel Cœur Marin - La Salorge :

26 min / 1,8 km

Hôtel Vertime - Institut Sports Océan :

47 min / 3,4 km

Hôtel Cœur Marin - Institut Sports Océan :

41 min / 3 km

INFORMATIONS PRATIQUES

En raison de l'affluence touristique en juin, il est conseillé de réserver dès maintenant votre hébergement et vos transports.

L'accès aux Sables d'Olonne

Située au cœur de la façade atlantique, l'Agglomération des Sables d'Olonne est facilement accessible en voiture, en train et en avion :

- TGV direct Paris - les Sables d'Olonne, en 3 h 20, liaisons quotidiennes.
- Autoroute et voie express vers Paris (4 h 15), Nantes (1 h 00), Bordeaux (3 h 15).
- À 1 h 00 de l'aéroport International Nantes Atlantique.

Le transport sur place

L'Agglomération des Sables d'Olonne dispose d'un réseau de bus facilitant les déplacements en ville.

Il est possible de prévoir son itinéraire en saisissant les lieux de départ et d'arrivée en cliquant sur www.oleane-mobilites.fr

Pour l'achat des titres de transport : www.oleane-mobilites.fr/titres-et-tarifs/

Service de taxi informé de la Conférence : **Service de taxi Voyages Voisneau** au 02 51 22 98 71.



L'hébergement

Il est conseillé de réserver dans l'un des deux hôtels suivants :

HÔTEL CŒUR MARIN

3 minutes à pied du Centre de Congrès des Atlantes

hotelcoeurmarin.com

8 Boulevard Franklin Roosevelt
85100 Les Sables d'Olonne

T : +33 2 51 32 03 77

E : bonjour@hotelcoeurmarin.com

CODE PROMOTIONNEL : INTERCO

*Le code promotionnel est uniquement valable pour les réservations effectuées via le site internet.
Il ne pourra pas être appliqué pour une réservation par téléphone.*

HÔTEL VERTIME

20 minutes à pied du Centre de Congrès des Atlantes

vertime-lessables.com

12 Boulevard de l'Île Vertime
85100 Les Sables-d'Olonne

T : +33 2 52 61 48 70

E : hello@vertime-lessables.com

CODE PROMOTIONNEL : INTERCO20

Ce code doit être communiqué à la réception lors de la réservation et ne peut pas être utilisé sur le site internet.

Les codes promotionnels sont utilisables dans la limite des chambres pré-réservées disponibles et au plus tard jusqu'au 5 juin.

Pour d'autres hôtels : www.lessablesdolonne.fr/hotels/

Si vous rencontrez des difficultés pour trouver un hébergement,
n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :
contact@interco-outremer.fr





Contact

Pour tout renseignement merci de prendre contact à contact@interco-outremer.fr ou par téléphone : 06 07 19 56 55.

Crédits photo : @droits SPL Destination Les Sables d'Olonne

LES PARTENAIRES DE L'ÉVÈNEMENT



LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS D'INTERCO' OUTRE-MER

